

vieux recueil de poésies (1) quelques vers de Molière qui furent certainement écrits pour son ancienne amie.

Et peut-être Racine n'a-t-il pas dédaigné de parler pour lui-même, en mettant dans la bouche de Pyrrhus les accents passionnés auxquels la belle captive ne sait plus opposer que cette timide défense :

« Vos serments m'ont tantôt juré tant d'amitié ! »

Ces lectures frappent l'esprit ; il lui est impossible, en effet, de ne pas comparer les déclarations menaçantes du vieillard amoureux, avec le langage satisfait de Molière et le ton plein d'espérance de l'auteur d'*Andromaque*.

Versé comme vous l'êtes, dans la connaissance de cette époque de notre littérature, vous en pénétrerez certainement les plus secrètes allusions ; et l'intérêt, j'ose le dire, n'en sera pas de longtemps épuisé. Aussi, sommes-nous tous impatients de voir vos travaux couronnés par la publication que vous dédierez un jour à la mémoire de Molière.

Ne regardez pas aux lacunes que peut contenir votre œuvre. Quel effort est exempt de faiblesses ou d'insuffisance ?

Les services que vous avez rendus aux lettres en les enrichissant d'importantes découvertes, et, mieux encore, en indiquant de nouvelles voies à la critique historique, suffisent à récompenser une vie laborieuse. Vous avez obtenu davantage, car, plus heureux que bien d'autres, vous êtes sûr de faire échapper à l'oubli tout ce que vous aurez pu nous apprendre.

C. BROUCHOUD.

(1) Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant, 2^e partie, p. 139. 1668. V. Revue des Provinces, vol. 3, p. 341. Paris. 1864, in-8.